Image not found or type unknown

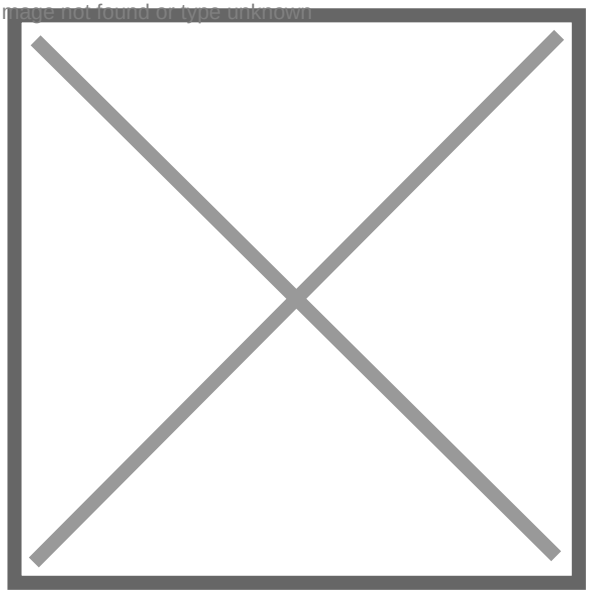

Doutes sur notre futur propriétaire

Par **mag63**, le **11/03/2009** à **15:58**

bonjour à tous

Voilà notre problème, nous aménageons en principe début avril notre nouvel appartement cependant depuis quelques semaines nous rencontrons quelques soucis avec notre futur bailleur.
Il y a un mois nous avons répondu à une offre de location émise par un particulier sur un journal local.
Nous avons alors aussitôt obtenu un premier RDV pour visiter la maison et le soir même après courte réflexion avons rappelé le propriétaire pour lui dire que nous étions Ok pour la louer.
Celui -ci nous alors aussitôt demandé le chèque de caution afin de nous "réserver" la maison et nous a assuré qu'il ne l'encaisserait pas et attendrait que la décision du dossier Locapass en cours soit rendue.
Nous lui avons alors aussitôt envoyé ce fameux chèque en toute confiance mais deux jours après ce dernier a été débité de notre compte sans que nous n'ayons signé aucun bail ou contrat de location et sans l'intervention de locapass.
Lors de la signature du bail nous avons fait part de notre mauvaise surprise à ce sujet au propriétaire qui a eu pour seule excuse un simple oubli et qui nous a assuré qu'il nous abstiendrait d'un mois de loyer dès qu'il aurait perçu l'aide locapass.
Samedi prochain nous devons faire l'état des lieux mais ce dernier nous a annoncé qu'il ferait intervenir l'agence immobilière de son fils et qu'il nous en couterait 60% du loyer.
Vous comprendrez notre inquiétude quant à l'honnêteté de cette personne.
Peut on appâter les gens en se faisant passer pour un propriétaire qui loue de à particulier et surprendre les gens en faisant intervenir une agence ensuite?
Devons nous payer les 60% du loyer pour l'état des lieux alors que nous pensions que seul huissier pouvait le pratiquer légalement ? Une agence peut-elle nous faire payer un état des lieux alors que sur le bail il n'est nulle part mentionné de cachet de la dite agence mais

seulement les noms de nos propriétaires?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés